



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Mandeville tenue le 7 octobre 2019 à 19 h 30 au lieu habituel des séances, à laquelle étaient présents la mairesse Madame Francine Bergeron, ainsi que les conseillers suivants, à savoir :

Monsieur Jean-Claude Charpentier
Monsieur Alain Dubois

Madame Cécile Gauthier
Monsieur Denis Prescott

Messieurs les conseillers Jacques Martial et Daniel Rocheleau étaient absents.

Madame Valérie Ménard, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe était également présente.

RÉSOLUTION NUMÉRO 340-10-2019

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Appuyé par la conseillère Madame Cécile Gauthier

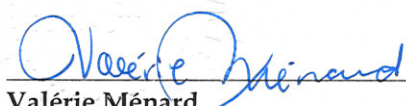
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville se proclame alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Mandeville, ce 9^e jour du mois
d'octobre de l'an deux mille dix-neuf


Valérie Ménard
Directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe